



Centre Psycho - Médico - Social Provincial de Mons I

Projet de Centre 2025-2030

Nos valeurs

- Disponibilité, écoute bienveillante, respect et empathie, tant vis-à-vis des élèves, des familles que des écoles et services extérieurs.
- Humanisme, responsabilisation et soutien à la parentalité : accompagner le consultant dans sa capacité à faire des choix personnels, en adéquation avec le bon développement de l'enfant.
- Collaboration constructive avec les écoles et indépendance, garants de la qualité de notre travail PMS.

Nos Objectifs

- Veiller au développement global et à l'épanouissement optimal de chaque enfant, et ce tout au long de sa scolarité.
- Ecouter, aider et orienter, le cas échéant, les familles vers les aides et les remédiations les mieux adaptées à leurs besoins et réalités.
- Dépister de façon précoce les difficultés et les besoins afin de mettre en place des dispositifs adéquats et de donner à chaque enfant un maximum de chance d'épanouissement.
- (Re)placer les parents au centre du processus éducatif.
- Guider l'élève dans la construction de son projet de vie et dans l'élaboration de son statut de citoyen en devenir.
- Placer l'enfant et sa famille au centre de notre collaboration avec les écoles et le réseau.

Nos principes de fonctionnement

- Gratuité des services
- Approche tridisciplinaire
- Respect du secret professionnel et de la déontologie
- Indépendance vis-à-vis des écoles
- Délivrance d'avis non contraignants

Composition de l'équipe :

1 Directrice
4 Conseillères Psychopédagogiques
1 Conseiller Pédagogique FSE
1 Auxiliaire Psychopédagogique
2 et $\frac{1}{2}$ Auxiliaires Sociales
1 Auxiliaire paramédicale
1 et $\frac{1}{2}$ Auxiliaires logopédiques
1 employée d'administration

Dans le cadre de la réforme liée au Pacte d'excellence, les équipes PMS ont été renforcées par l'arrivée, en septembre 2019, d'auxiliaires logopédiques.

En ce qui concerne le CPMS Provincial de Mons 1, le nombre d'élèves de maternelle de notre ressort nous a permis d'engager un temps plein et un mi-temps.

Depuis la rentrée 2022, dans le cadre du projet Amarrages +, subventionné par le fond social européen, nous bénéficions d'un temps plein CPP sur le site de l'APM.

Les écoles avec lesquelles nous collaborons depuis la scission du Centre en 2016 restent inchangées.

En voici le détail : (cf pages 3-4)

Etablissements scolaires pour l'enseignement fondamental:

Colfontaine

Pâturages :

- Ecole Communale Delattre
- Ecole Communale A. Dieu
- Ecole Communale E. Genin (Fief)
- Ecole Communale Nazé (Grand Passage)
- Ecole Communale Libiez

Warquignies :

- Ecole Communale de Warquignies

Wasmes :

- Ecole Communale Busieau
- Ecole Communale Cambry
- Ecole Communale Centre
- Ecole Communale Quesnoy
- Ecole Communale Rampe Anfouette

Quaregnon :

Quaregnon :

- Ecole Communale du Coq
- Ecole Communale Jules Destrée
- Ecole Communale de l'Egalité
- Ecole Communale De Brouckère
- Ecole Communale du Rivage
- Ecole Communale Trou au sable

Wasmuël :

- Ecole Communale de Wasmuël

Jurbise :

- Ecole Communale d'Erbisoeul
- Ecole Communale d'Herchies
- Ecole Communale de Masnuy-Saint-Jean

Boussu :

- Ecole Communale de l'Alliance
- Ecole Communale du Calvaire
- Ecole Communale Centre
- Ecole Communale du Foyer Moderne
- Ecole Communale du Jardin de l'Autreppe
- Ecole Communale La Nichée Studieuse

Honnelles :

- Ecole Communale d'Angre
- Ecole Communale d'Angreau
- Ecole Communale d'Erquennes
- Ecole Communale d'Athis
- Ecole Communale de Fayt-Le-Franc
- Ecole Communale de Roisin

Dour :

Dour :

- Ecole Communale de Moranfayt
- Ecole Communale de Petit Dour
- Ecole Communale du Plantis

Elouges :

- Ecole Communale d'Elouges

Wihéries

- Ecole Communale de Wihéries

Blaugies :

- Ecole Communale de Blaugies

Etablissements scolaires pour l'enseignement secondaire:

- Ecole secondaire ICES, Lycée Jeanne Dufrasne à Quaregnon
- Ecole du Futur, Mons
- Académie Provinciale des Métiers à Mons
- Implantations CEFA :
 - CEFA Nursing
 - CEFA APM
 - CEFA Equitation
 - CEFA Jemappes
 - CEFA Horticulture
 - CEFA IESPP
 - CEFA LPETH
 - CEFA LPHC

Le décret du 14 juillet 2006, reste notre base de travail. En fonction de l'évolution de la société et des caractéristiques hétérogènes de notre population, nous adaptons nos interventions en mettant l'accent sur des axes différents.

Dans une volonté d'école inclusive, nous collaborons avec les équipes éducatives dans la mise en place des dispositifs d'accompagnement pour les élèves à besoins spécifiques (protocole des aménagements raisonnables). Nous faisons le choix d'intervenir le plus précocement possible en maternelle, afin de repérer les difficultés de l'enfant, conseiller les parents et soutenir les équipes éducatives. La lutte contre l'échec et le décrochage scolaire sont autant d'objectifs vers lesquels les actions PMS doivent également tendre.

L'encadrement supplémentaire d'auxiliaires logopédiques, dont les missions sont exclusivement réservées aux maternelles, doit permettre de renforcer l'accompagnement des élèves et des équipes éducatives et réduire les inégalités.

Nous avons ainsi construit une méthodologie destinée aux enfants dès leur entrée en maternelle et qui a débuté cette année scolaire 2024-2025.

Grâce à notre implication précoce dans les écoles, nous restons leur partenaire privilégié et une interface avec les familles, nous poursuivons nos actions « Soutien à la parentalité » qui constituent un de nos axes prioritaires.

Dans l'enseignement secondaire de plein exercice et dans nos implantations CEFA, les auxiliaires sociales, les conseillers et auxiliaires psychopédagogiques assurent comme par le passé les permanences hebdomadaires et participeront aux conseils de classe. L'équipe s'engage également à rester disponible pour les parents.

Notre mission d'orientation scolaire et professionnelle se décline sous forme individuelle et/ou collective.

L'équipe PMS répond aux demandes individuelles et contribue aux activités EVRAS en collaboration avec les plannings familiaux.

Dans l'avenir, nos interventions s'adaptent évidemment à l'évolution des stratégies mises en place dans le cadre des contrats d'objectifs de chaque école.

Afin de maintenir nos liens de collaboration avec d'autres services, nous veillons à rester présents au sein des diverses commissions du réseau.

Concrètement, les actions que nous poursuivrons dans l'avenir sont :

En maternelle :

- Concertation systématique avec l'enseignante dès l'entrée en maternelle.
- Animations collectives de sensibilisation et de prévention en fonction des besoins du groupe classe.
- Dépistage précoce des difficultés (observation, bilan individuel, rencontre avec les parents, ...).
- Accompagnement de la famille dans la mise en place de l'aide adaptée.
- Soutien de l'équipe éducative lors de la mise en place d'adaptations au sein de la classe.
- Animations « Promotion de la Santé » dans des classes ciblées, en fonction des besoins et parfois en collaboration avec d'autres services (sur l'entité de Colfontaine, par exemple).

En primaire :

- Concertations avec les enseignants en fonction des besoins.
- Réponses aux demandes individuelles émanant des écoles ou des familles (observation, bilan individuel, rencontre avec les parents).
- Accompagnement de la famille dans la mise en place de l'aide adaptée.
- Soutien de l'équipe éducative lors de la mise en place d'adaptations au sein de la classe.

En secondaire :

- Participation aux journées d'accueil des écoles secondaires (présentation du service, animations).
- Réponses aux demandes individuelles émanant des écoles et/ou des élèves et/ou des familles, lors de nos permanences hebdomadaires (entretien, bilan).
- Participation aux conseils de classe en fonction des situations traitées.
- Interventions individuelles et/ou collectives en matière d'orientation scolaire.

Notre travail en réseau :

- Collaboration avec :
 - ◇ Les 2 PSE de notre ressort que sont Mons et Saint- Ghislain.
 - ◇ Les centres de planning familial de la région.
 - ◇ Les services d'aide à la jeunesse, du monde du handicap, de la santé mentale et les services hospitaliers.
 - ◇ Les pôles territoriaux.
- Le Centre PMS Provincial de Mons 1 fait partie de plusieurs commissions ou groupes de réflexion :
 - ◇ La Commission de Coordination d'Aide aux Enfants Victimes de Maltraitements de la division judiciaire de Mons.
 - ◇ Le groupe « Enfance » de la Plateforme de Santé Mentale.
 - ◇ La Commission Mixte Territoriale du Borinage et de Quaregnon.
 - ◇ GAP (Grossesse, Adolescence, Parentalité), Vif Borain.
 - ◇ Le Conseil de Zone de Hainaut-Centre
 - ◇ PLP 41
- Dans le cadre des projets communaux sur les entités de Quaregnon, Colfontaine et Dour : participation aux Salons Santé.
- Les Plans de cohésion sociale pour les différentes entités partenaires.

Dans les années 2025-2030, l'ensemble de ces rencontres en réseau sera idéalement maintenu.

Le projet de Centre devra évidemment s'intégrer et s'adapter à la réforme des Centres PMS prévue dans un futur proche.